

Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique

## Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

Conformément au CGCT, le rapport ci-dessous s'attachera à :

- présenter succinctement l'exécution des budgets sur l'exercice 2019
- présenter les orientations budgétaires pour l'exercice 2020
- présenter les engagements pluriannuels envisagés
- présenter les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget
- présenter l'état des amortissements du syndicat

### I - Exécution des budgets 2019 :

Il est rappelé que le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique dispose depuis sa création de deux budgets :

- un budget principal (nomenclature M14) destiné à assurer les charges inhérentes au fonctionnement interne du syndicat
- 
- un budget annexe (nomenclature M4) qui est, quant à lui, destiné à régler les dépenses du projet d'aménagement numérique du territoire.

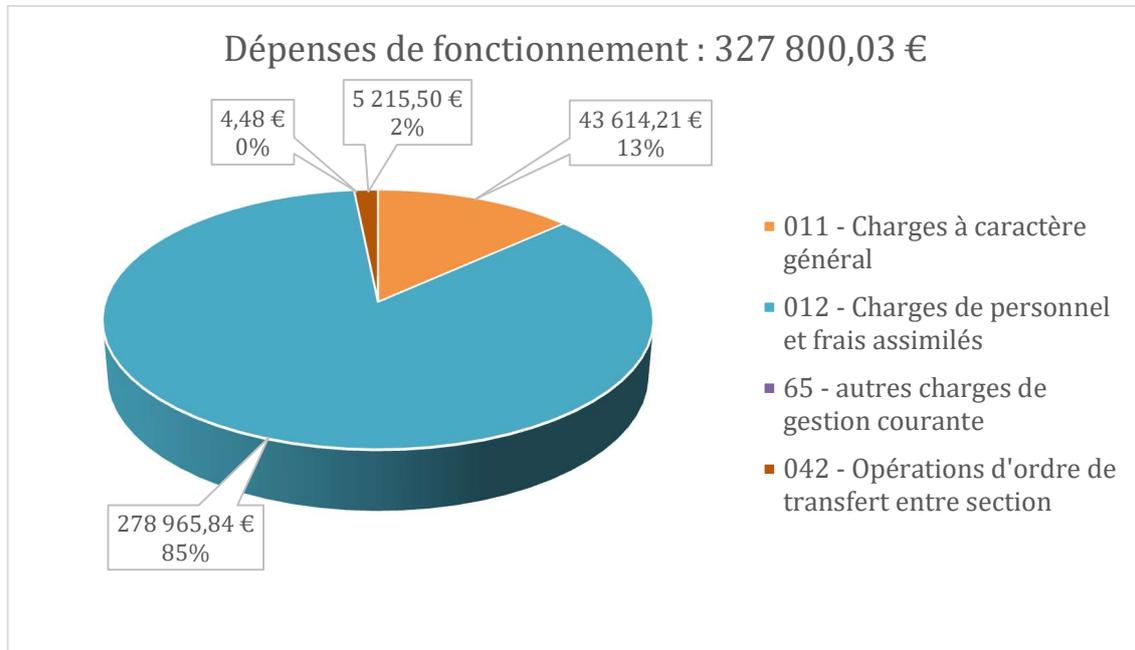
En 2019, 217 mandats et 25 titres ont été effectués sur le budget principal et 75 mandats et 26 titres sur le budget annexe.

**BUDGET PRINCIPAL M14 - EXERCICE 2019**

Les résultats du compte administratif 2019 du budget principal se présentent comme suit :

<b>BUDGET PRINCIPAL "SYNDICAT MIXTE TARN ET GARONNE NUMERIQUE" – COMPTE ADMINISTRATIF 2019</b>				
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
011 - Charges à caractère général	86 130,00	43 614,21	42 515,79	50
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	9 150,00	4 194,94	4 955,06	45
61 - SERVICES EXTERIEURS	38 500,00	21 369,77	17 130,23	55
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	38 480,00	18 049,50	20 430,50	46
012 - Charges de personnel et frais assimilés	326 730,00	278 965,84	47 764,16	85
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 024,00	0,00	3024,00	0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 556,00	2 693,40	3 862,60	41
64 - CHARGES DE PERSONNEL	317 150,00	276 272,44	40 877,56	87
65 - Autres charges de gestion courante	1 506,00	4,48	1 501,52	0
67 - Charges exceptionnelles	250,00	0	250,00	0
022 - Dépenses imprévues	20 000,00	0	20 000,00	0
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>434 616,00</b>	<b>322 584,53</b>	<b>112 031,47</b>	<b>74</b>
68 – Dotations aux amortissements	5 216,00	5 215,50	0,50	99
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>5 216,00</b>	<b>5 215,50</b>	<b>0,50</b>	<b>99</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>439 832,00</b>	<b>327 800,03</b>	<b>112 031,97</b>	<b>74</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
013 – Atténuations de charges	0,00	514,00	-514,00	0
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	15 000,00	15 000,00	0,00	100
74 - Dotations, subventions et participations	320 332,00	320 332,00	0,00	100
75 - Autres produits de gestion courante	947,00	941,41	5,59	99
<b>Total recettes réelles</b>	<b>336 279,00</b>	<b>336 787,41</b>	<b>-508,41</b>	<b>100</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>103 553,00</b>			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>439 832,00</b>	<b>336 787,41</b>		
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE</b>		<b>112 540,38</b>	<b>Excédent</b>	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
20 - Immobilisations incorporelles	35 000,00	12 150,00	22 850,00	34
21 - Immobilisations corporelles	13 925,39	3 358,77	10 566,62	24
27 - Autres immobilisations financières	4 580,00	765,00	3 815,00	16
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>53 505,39</b>	<b>16 273,77</b>	<b>37 231,62</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>53 505,39</b>	<b>16 273,77</b>	<b>37 231,62</b>	<b>30</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 156,02	9 869,53	-4 713,51	191
<b>Total recettes réelles</b>	<b>5 156,02</b>	<b>9 869,53</b>	<b>-4 713,51</b>	<b>191</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>5 216,00</b>	<b>5 215,50</b>	<b>0,50</b>	<b>99</b>
<b>001 – Excédent d'investissement reporté</b>	<b>43 133,37</b>			
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>53 505,39</b>	<b>15 085,03</b>		
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE</b>		<b>41 944,63</b>	<b>Excédent</b>	

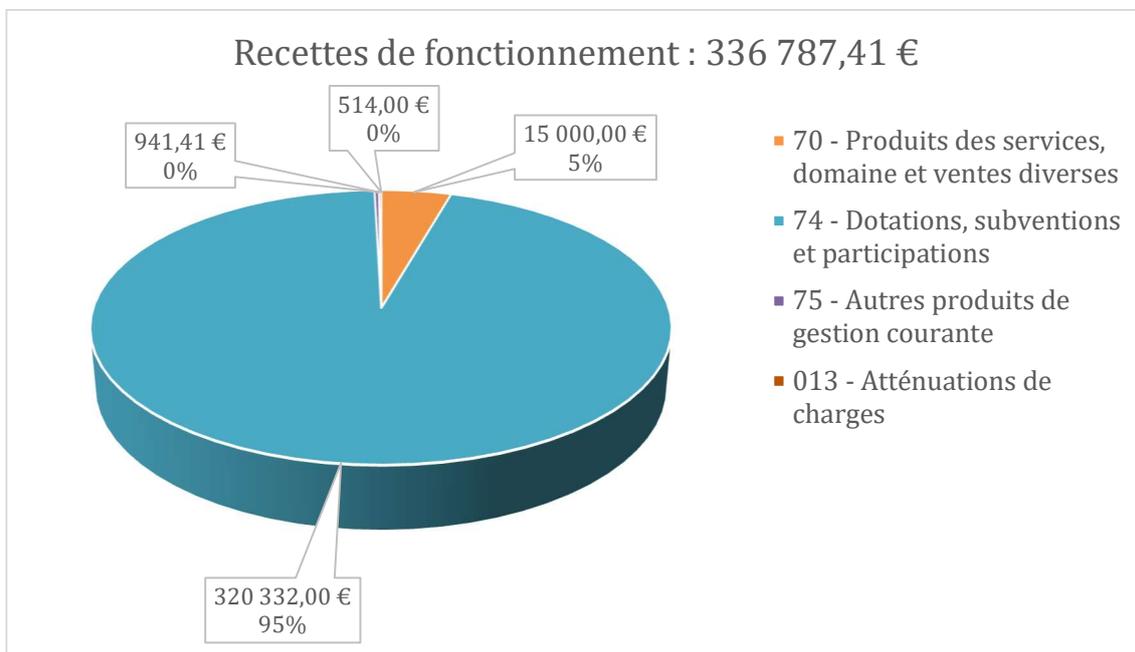
### Budget Principal Vue d'ensemble du CA 2019 par chapitre de fonctionnement



**Les dépenses de personnel** représentent le premier poste de dépenses de la collectivité, soit 85 % des dépenses de fonctionnement en 2019. L'équipe a été renforcée le 1er novembre 2019 avec l'arrivée d'un 5<sup>ème</sup> agent titulaire en charge du développement des usages numérique, sur le grade de rédacteur principal.

**Les charges à caractère général** sont relativement faibles (13,30%). S'élevant à 43 614,21 €, elles permettent d'assurer le fonctionnement classique de la structure. Elles sont composées, entre autres, de frais de locations immobilières et mobilières, des frais de maintenance, de fournitures, d'assurance... et également de frais de communication liés au programme de déploiement de la fibre sur le territoire.

**Le poids des amortissements** dans le budget principal reste faible (soit 1,59 % des dépenses de fonctionnement) et correspond à l'amortissement du matériel informatique, téléphonique, d'un vidéoprojecteur, d'un nouveau copieur, de logiciels informatiques et autres immobilisations corporelles nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat.



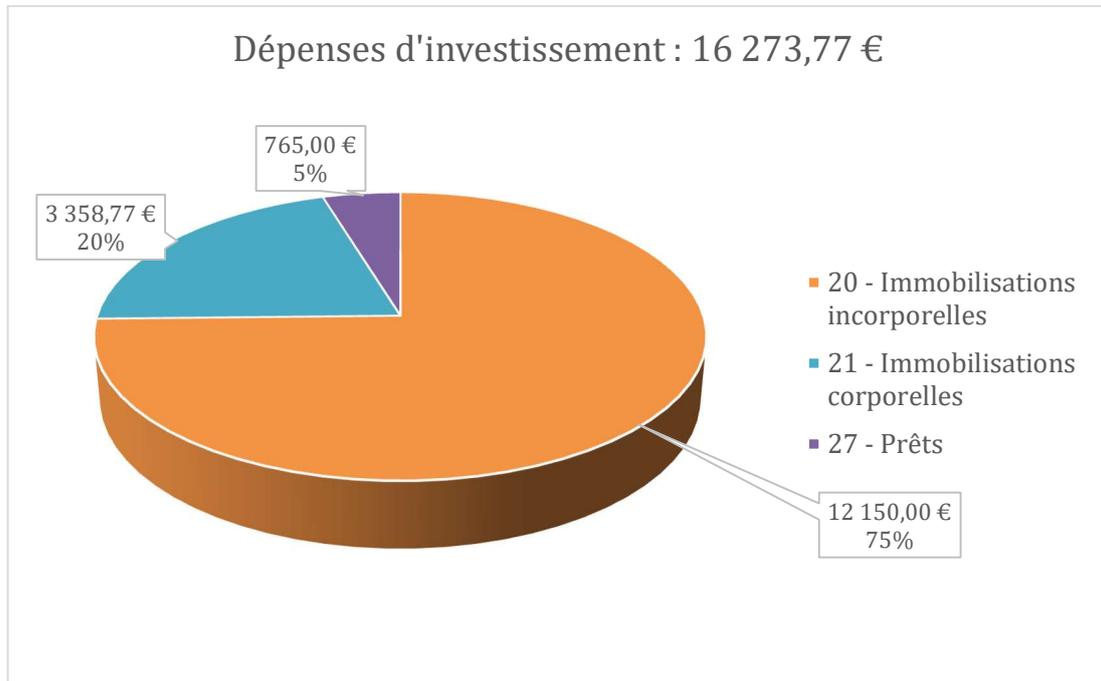
Les recettes de fonctionnement du budget principal reposent essentiellement sur la **participation des membres**, à hauteur de 95,11 % (213 555 € du département, 106 777 € des intercommunalités et communes).

Les « **produits des services, domaine et vente** » correspondent au versement de 15 000 € du budget annexe vers le budget principal pour la prise en charge d'une partie des frais de personnel. Le part de cette recette dans le budget est de 4,45 %, quasiment identique à l'année précédente.

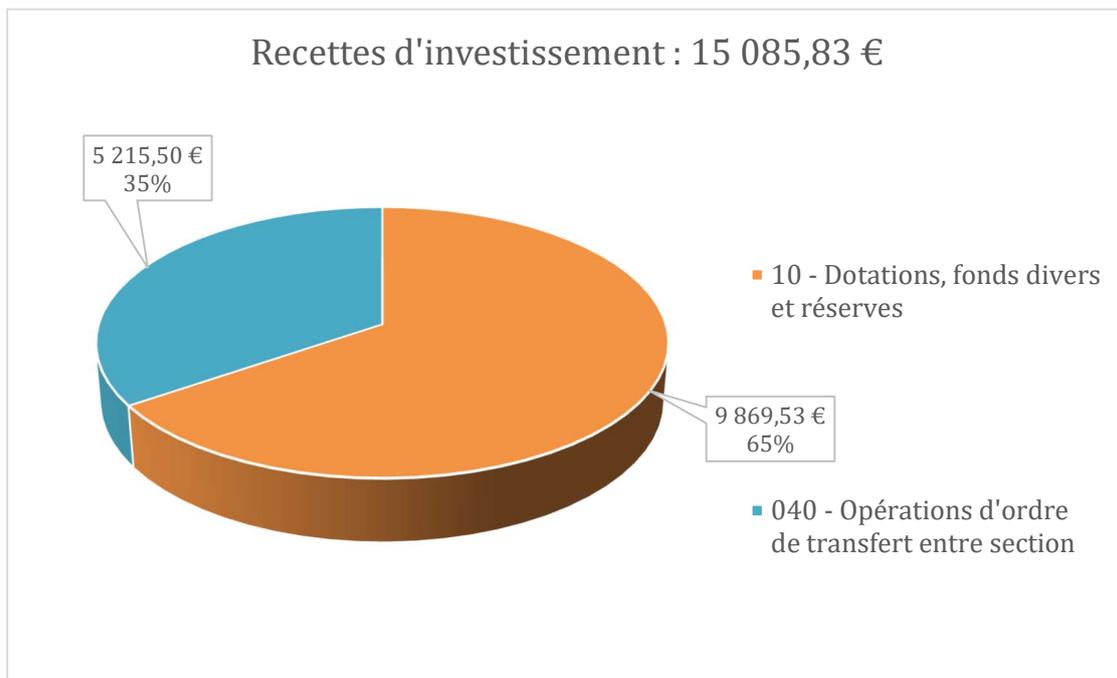
Enfin, le reliquat de recettes provient de récupération de part agent (FNCSPT, chèques lire, chèques vacances...)

### Budget Principal

#### Vue d'ensemble du CA 2019 par chapitre d'investissement



Les dépenses d'investissement réalisées en 2019, d'un montant total de 16 273,77 €, correspondent à l'achat d'un PC pour le 5<sup>ème</sup> agent recruté, à l'achat de plantes artificielles pour les cérémonies officielles et au paiement de la moitié environ du site Internet du syndicat en cours de réalisation.



Les recettes d'investissement ont été couvertes à hauteur de 65 % par les dotations, fonds divers et réserves, soit par 4 713,51 € de FCTVA et 5 156,02 € d'excédent de fonctionnement capitalisé inscrit au BP 2019.

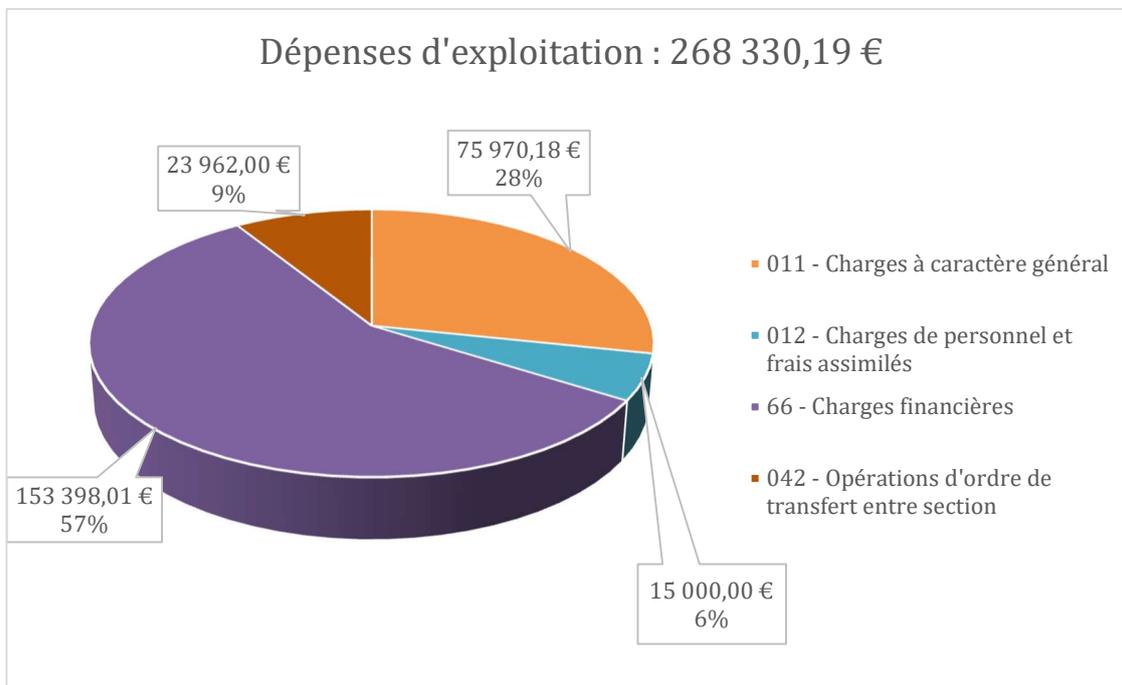
On retrouve ensuite **l'amortissement des biens** à hauteur de 5 215,50 €, soit 35 % des recettes d'investissement (pendant du chap 042 en dépenses de fonctionnement).

**BUDGET ANNEXE M4 - EXERCICE 2019**

Les résultats du compte administratif 2019 du budget annexe « Aménagement Numérique » se présentent comme suit :

<b>BUDGET ANNEXE "AMENAGEMENT NUMERIQUE" – COMPTE ADMINISTRATIF 2018</b>				
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
011 - Charges à caractère général	137 100,00	75 970,18	61 129,82	55
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	63 000,00	59 215,30	3 784,70	93
61 - SERVICES EXTERIEURS	38 100,00	11 330,85	26 769,15	29
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36 000,00	5 424,03	30 575,97	15
012 - Charges de personnel et frais assimilé	15 000,00	15 000,00	0,00	100
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 000,00	15 000,00	0,00	100
65 - Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	20,00	0
66 - Charges financières	153 399,00	153 398,01	0,99	99
67 - Charges exceptionnelles	3 290,00	0,00	3 290,00	0
022 - Dépenses imprévues	15 000,00	0,00	15 000,00	0
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>323 809,00</b>	<b>244 368,19</b>	<b>79 440,81</b>	<b>75</b>
68 – Dotations aux amortissements	23 962,00	23 962,00	0,00	100
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>23 962,00</b>	<b>23 962,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	<b>347 771,00</b>	<b>268 330,19</b>	<b>79 440,81</b>	<b>77</b>
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
74 - Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
75 - Autres produits de gestion courante	288 000,00	301 730,39	-13 730,39	104
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total recettes réelles</b>	<b>288 000,00</b>	<b>301 730,39</b>	<b>-13 730,39</b>	<b>105</b>
77 – Quote-part des subventions d'investissement	14 989,00	14 989,00	0,00	100
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>14 989,00</b>	<b>14 989,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>44 782,00</b>			
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	<b>347 771,00</b>	<b>316 719,39</b>		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION CUMULE</b>		<b>93 171,20</b>	<b>Excédent</b>	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0
16 - Emprunts et dettes assimilés	605 609,00	605 608,82	0,18	99
20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00	2 637,83	17 362,17	13
21 – Immobilisations corporelles	214 778,69	3 328,69	211 450,00	1
23 - Immobilisations en cours	3 610 104,47	1 377 742,72	2 232 361,75	38
27 – Autres immobilisations financières	3 026 000,00	2 564 991,00	461 009,00	84
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>7 476 492,16</b>	<b>4 554 309,06</b>	<b>2 922 183,10</b>	<b>60</b>
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	14 989,00	14 989,00	0,00	100
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>14 989,00</b>	<b>14 989,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 491 481,16</b>	<b>4 569 298,06</b>	<b>2 922 183,10</b>	<b>60</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>	<b>% réal.</b>
10 – Dotations, fonds et réserves	92 631,28	92 631,28	0,00	100
13 - Subventions d'investissement reçues	3 935 455,08	4 903 457,24	-968 002,16	124
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 200 000,00	2 200 000,00	0,00	100
<b>Total recettes réelles</b>	<b>6 228 086,36</b>	<b>7 196 088,52</b>	<b>-968 002,16</b>	<b>116</b>
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	23 962,00	23 962,00	0,00	100
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>23 962,00</b>	<b>23 962,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100</b>
<b>001 – Excédent d'investissement reporté</b>	<b>1 239 432,80</b>			
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 491 481,16</b>	<b>7 220 050,52</b>		
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 890 185,26</b>	<b>Excédent</b>	

**Budget Annexe**  
**Vue d'ensemble du CA 2019 par chapitre d'exploitation**



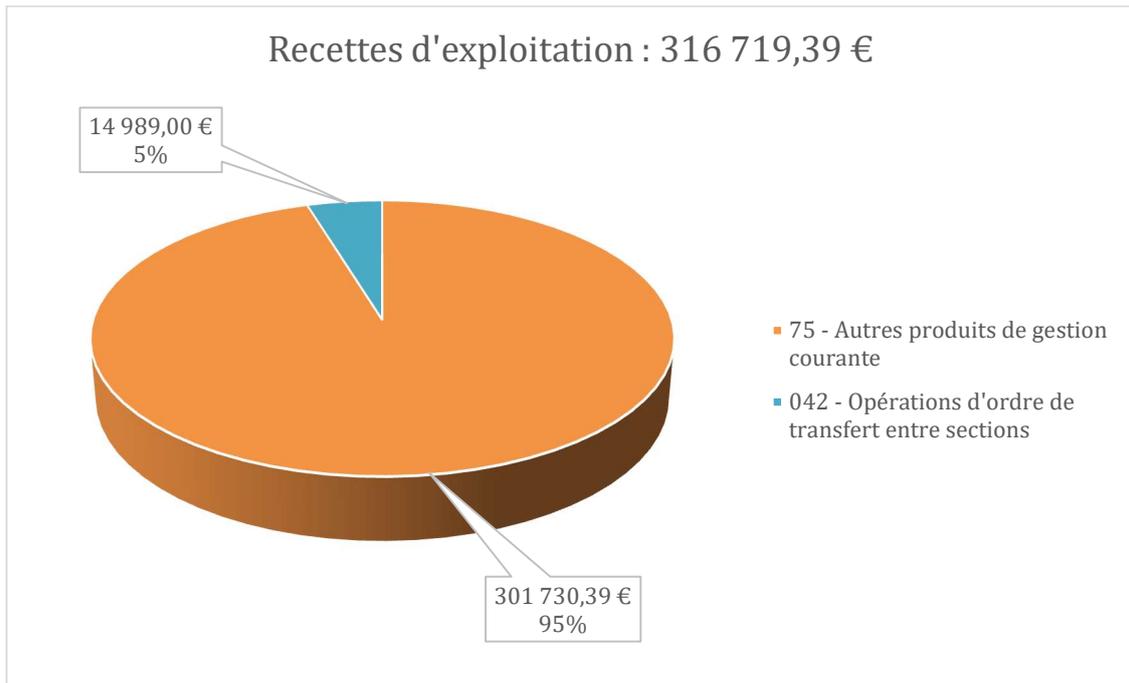
Les dépenses d'exploitation du budget annexe 2019 se caractérisent, comme l'année précédente, par un poids important des charges financières (57 %) relatives aux **remboursements des intérêts d'emprunts**.

**Les amortissements des biens**, constitués de travaux réalisés en propre par le syndicat ou par les intercommunalités et ensuite mis à disposition, s'élèvent pour l'année 2019 à 23 962 € contre 83 509 € en 2018.

Cette baisse de l'amortissement s'explique par la remise en affermage de biens au délégataire dans le cadre de la DSP 100 % FttH, et jusqu'alors amortis par le syndicat. En effet, la convention de DSP stipule que le délégataire est responsable de la prise en charge de l'ensemble des investissements devant être réalisés en cours d'exécution du contrat durant la vie du réseau. Ces investissements recouvrent notamment le gros entretien et le renouvellement des ouvrages après la mise en exploitation, permettant le maintien de la performance du réseau.

**Les charges à caractère général** restent faibles (28 %) et correspondent à des dépenses liées à la montée en débit, qui devraient disparaître progressivement dans les années à venir.

Enfin **les charges de personnel** correspondent au reversement de 15 000 euros du budget annexe vers le budget principal (soit 6 %) afin de compenser pour partie les charges liées au temps de travail passé sur le budget annexe par les agents du syndicat.



Les recettes d'exploitation du budget annexe sont composées à 95 % de produits de gestion courante, à savoir :

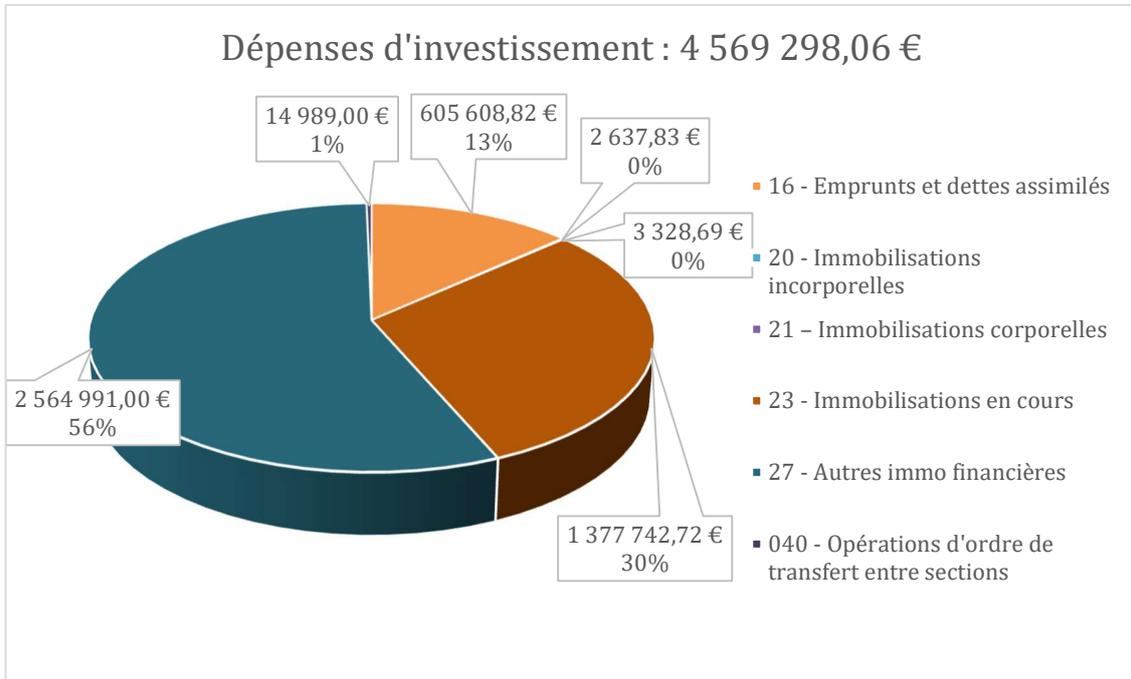
- 200 000 € de redevance de contrôle versée par le délégataire pour la 1<sup>er</sup> année de la DSP
- 101 730,39 € de redevances versées par la société Orange dans le cadre des ouvertures de NRA, et de redevances d'ARIANE NETWORK et de SFR dans le cadre de la mise à disposition de réseaux par les membres de Tarn-et-Garonne Numérique.

A noter que ces dernières ne seront plus touchées par le syndicat à compter de l'exercice 2020, ces biens étant remis en affermage au délégataire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour les BLO et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour la MED.

Les recettes d'ordre, d'un montant de 14 989 €, correspondent aux **amortissements des subventions** transférés par la CCLTG pour son réseau BLR, les autres amortissements de subventions existant précédemment ayant subi le même traitement que l'amortissement des biens.

L'année 2019 a également été la 1<sup>ère</sup> année budgétaire où aucune subvention exceptionnelle n'a été demandée aux membres du syndicat (pour rappel 221 847 € versés en 2018 par le département et les autres membres)

**Budget Annexe**  
**Vue d'ensemble du CA par chapitre d'investissement**

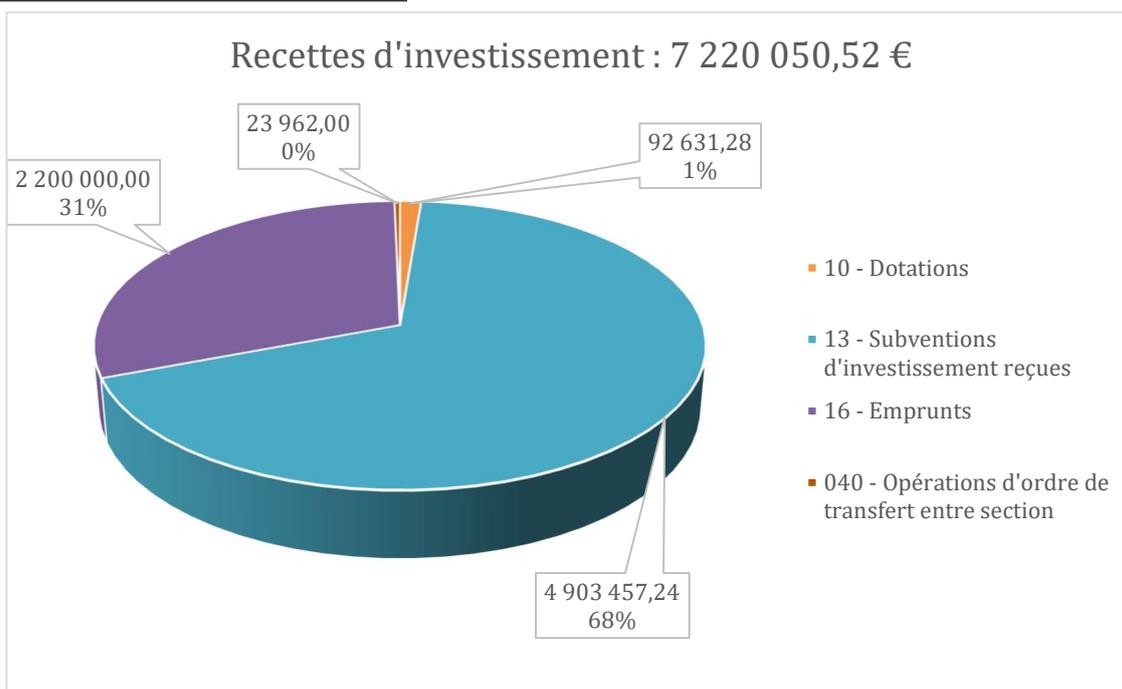


56 % des dépenses effectuées en 2019 s'imputent sur le poste « autres immobilisations financières », correspondant au paiement des subventions de 1<sup>er</sup> établissement et de raccordement qui seront versées au délégataire dans le cadre de la DSP durant les 4 premières années de construction du réseau.

30,28 % des dépenses effectuées en 2019 s'imputent sur les postes de **charge** « immobilisations incorporelles, corporelles et en cours » (**chap 20, 21 et 23**). Ces charges sont relatives aux travaux de montée en débit ADSL, aux travaux en cours sur les actifs boucles locales optiques, et aux marchés d'études en cours (AMO...)

**Le remboursement du capital** des trois emprunts contractés pour financer le projet « montée en débit ADSL » représente 13 % des dépenses d'investissement 2019.

Les dernières dépenses correspondent à des dépenses d'ordre, à savoir **l'amortissement des subventions au chap 040** (pendant du chap 042 en recettes d'exploitation).



Les **subventions d'investissement** versées par les membres du syndicat (département, EPCI, communes) et ses co-financeurs (Etat et Région), et inscrites au chap 13 venant financer les projets de « MeD ADSL » et du « 100 % Fibre », représentent 68 % des recettes d'investissement.

**Un emprunt complémentaire** de 2 200 000 € a ensuite été contracté fin 2018, avec les 1ères échéances en 2019.

On retrouve ensuite **l'affectation au c/1068** (92 631,28 €) issus de l'affectation du résultat de l'exercice précédent, et enfin **l'amortissement des biens** (pendant du chap 042 en dépenses d'exploitation).

**II – Orientations budgétaires pour l'exercice 2020 :****BUDGET PRINCIPAL M14 - EXERCICE 2020****Section de fonctionnement**

<b>Evolution des BP – dépenses de fonctionnement (budget principal)</b>						
Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB 2020/BP 2019+DM
011	Charges à caractère général	96 356,57	82 146,00	86 130,00	109 675,00	27,30 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	260 579,00	291 000,00	326 730,00	364 755,00	11,60 %
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	1 500,00	1 506,00	2 006,00	33,20 %
67	Charges exceptionnelles	250,00	250,00	250,00	250,00	0,00 %
022	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00 %
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>378 685,57</b>	<b>394 896,00</b>	<b>434 616,00</b>	<b>496 686,00</b>	<b>14,30 %</b>
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 748,73	12 907,00	5 216,00	3 875,00	-25,70 %
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>7 748,73</b>	<b>12 907,00</b>	<b>5 216,00</b>	<b>3 875,00</b>	<b>-25,70 %</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>386 434,30</b>	<b>407 803,00</b>	<b>439 832,00</b>	<b>500 561,00</b>	<b>13,80 %</b>

Il est proposé, pour l'exercice 2020, une augmentation des dépenses de fonctionnement de 13,80 % au total.

Une augmentation de 27,30 % est prévue pour les charges à caractère général. Cette hausse s'explique par l'augmentation du prix des carburants, par de nouveaux frais de maintenance suite à l'acquisition de nouveaux services (site Internet, plate-forme Open Data, logiciel Adobe Creative Suite...) et par les frais de communication qu'engendrera la DSP en 2020, année des premières mises en service (achats de supports, plaquettes, panneaux, etc...).

Les frais de personnel augmentent également en 2020 suite à l'arrivée, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, d'un 5<sup>ème</sup> agent en charge de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique départementale d'aménagement numérique, à travers notamment le développement des usages et des services numériques.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections, relatives aux amortissements 2020, seront en baisse par rapport à l'année dernière. Cette baisse s'explique :

- par les amortissements d'un bien terminés au 31/12/2019
- par les acquisitions réalisées en 2019 qui pèsent peu sur le budget.

Evolution des BP – recettes de fonctionnement (budget principal)						
Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
70	Produits des services, domaine et vente	15 000,00	15 000,00	15 000,00	70 000,00	366,70 %
74	Dotations, subventions et participations	252 675,00	321 125,51	320 332,00	355 332,00	10,90 %
	<i>Département</i>	<i>168 450,00</i>	<i>214 083,67</i>	<i>213 555,00</i>	<i>236 889,00</i>	10,90 %
	<i>EPCI</i>	<i>84 225,00</i>	<i>107 041,84</i>	<i>106 777,00</i>	<i>118 443,00</i>	10,90 %
75	Autres produits de gestion courante			947,00	1 206,00	27,30 %
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>267 675,00</b>	<b>336 125,51</b>	<b>336 279,00</b>	<b>426 538,00</b>	<b>26,84 %</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	118 759,30	71 677,49	103 553,00	74 023,00	-28,50 %
	<b>TOTAL</b>	<b>386 434,30</b>	<b>407 803,00</b>	<b>439 832,00</b>	<b>500 561,00</b>	<b>13,80 %</b>

Les recettes de fonctionnement se composent :

- d'un versement de 70 000 euros du budget annexe vers le budget principal pour compenser les coûts de personnel affectés au programme « 100% Fibre »; les années précédentes, ce versement s'élevait à 15 000 €. Cette augmentation participe à justifier le versement d'une redevance de contrôle à compter de l'année 2019 par le délégataire au budget annexe du syndicat.  
Cette redevance de contrôle a pour but de couvrir les charges qui seront supportées par le syndicat afin d'assurer le suivi et le contrôle du service délégué, eux-mêmes assurés par les agents du syndicat.
- des contributions des membres, pour équilibrer le budget principal, en augmentation de 10,90 % par rapport au BP 2019, et proposées à hauteur de 236 889 € pour le Département et de 118 443 € pour les autres membres.
- Un résultat de fonctionnement reporté, proposé à hauteur de 74 023 €.

Pour rappel, le résultat de fonctionnement cumulé issu de l'exercice 2019, s'élève à 112 540,38 €.

Au vu des tableaux précédents, il sera proposé l'affectation du résultat suivante :

- 74 023 € au c/002 en recettes de fonctionnement
- 38 517,38 € au c/1068 en recettes d'investissement

Cette répartition permet d'équilibrer sereinement la section d'investissement présenté ci-dessous.

### Section d'investissement

Evolution des BP – dépenses d'investissement (budget principal)						
Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB2020/ BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	21 000,00	30 000,00	35 000,00	36 968,70	5,60 %
21	Immobilisations corporelles	16 568,95	9 500,00	13 925,39	44 312,31	218,20 %
27	Autres immobilisations financières	765,00	4 500,00	4 580,00	4 580,00	0,00 %
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>38 333,95</b>	<b>47 000,00</b>	<b>53 505,39</b>	<b>85 861,01</b>	<b>60,50 %</b>
001	Déficit d'investissement reporté	16 171,31	0,00	0,00	0,00	0,00 %
	<b>TOTAL</b>	<b>54 505,26</b>	<b>47 000,00</b>	<b>53 505,39</b>	<b>85 861,01</b>	<b>60,50 %</b>

Il est envisagé pour l'exercice 2020, une hausse globale des dépenses d'investissement de 60,50 %.

Il est proposé d'inscrire 36 968,70 € au chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » pour la création du site internet du Syndicat, l'acquisition d'une licence de plate-forme Open DATA et en prévision d'un nouveau logiciel graphique.

Le poste « Immobilisations corporelles » correspond à l'acquisition d'un second véhicule pour le syndicat, d'un nouveau PC qui sera dédié au logiciel graphique, et pour l'achat d'autres matériels (broyeur, coffre-fort...)

Le poste « Autres immobilisations financières » correspond à une budgétisation de prêts potentiels au personnel, conformément à l'article V.6.4 du règlement intérieur du personnel (Prêt de 765 € sans justificatif d'achat et de 1 525 € pour l'achat d'un véhicule).

		Evolution des BP – recettes d'investissement (budget principal)				
Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB2020/ BP 2019
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	759,00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	46 756,53	9 086,66	5 156,02	38 517,38	647,04 %
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	765,00	0,00 %
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>46 756,53</b>	<b>9 086,66</b>	<b>5 156,02</b>	<b>40 041,38</b>	<b>676,59 %</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 748,73	12 907,00	5 216,00	3 875,00	-25,70 %
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>7 748,73</b>	<b>12 907,00</b>	<b>5 216,00</b>	<b>3 875,00</b>	<b>-25,70 %</b>
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	25 006,34	43 133,37	41 944,63	-2,80 %
	<b>TOTAL</b>	<b>54 505,26</b>	<b>47 000,00</b>	<b>53 505,39</b>	<b>85 861,01</b>	<b>60,50 %</b>

Les recettes d'investissement, pour l'exercice 2020, reposent sur :

- un excédent d'investissement capitalisé, proposé à 38 517,38 € ;
- 759 € de FCTVA ;
- des immobilisations financières pour un montant de 765 €, correspondant au remboursement d'un prêt par un agent ;
- des opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements) à hauteur de 3 875 € ;
- un excédent d'investissement reporté de 41 944,63 €

Au final, les deux sections additionnées, le budget principal du syndicat, pour l'exercice 2020, s'équilibre à 586 422,01 €, soit 18,87 % de plus que l'année précédente.

**BUDGET ANNEXE M4 - EXERCICE 2020****Section d'exploitation**

<b>Evolution des BP – dépenses d'exploitation (budget annexe)</b>						
Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
011	Charges à caractère général	71 824,07	135 424,00	137 100,00	59 724,96	-56,40 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	15 000,00	15 000,00	70 000,00	366,70 %
65	Autres charges de gestion	20,00	20,74	20,00	20,00	0,00 %
66	Charges financières (Intérêts + ICNE)	129 727,93	184 720,00	153 399,00	146 848,04	-4,3 %
67	Charges exceptionnelles	290,00	290,00	3 290,00	3 290,00	0,00 %
022	Dépenses imprévues	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00 %
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>231 862,00</b>	<b>350 454,74</b>	<b>323 809,00</b>	<b>294 883,00</b>	<b>-8,90 %</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78 829,22	83 509,26	23 962,00	24 106,00	0,60 %
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>78 829,22</b>	<b>83 509,26</b>	<b>23 962,00</b>	<b>24 106,00</b>	<b>0,60 %</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>310 691,22</b>	<b>433 964,00</b>	<b>347 771,00</b>	<b>318 989,00</b>	<b>-8,30 %</b>

Les évolutions de crédits constatées au budget annexe s'expliquent par la signature de la DSP relative à la conception, au financement, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit de Tarn-et-Garonne.

- Le poste « charges à caractère général » est en baisse de 56,40 %. En effet, les dépenses de fournitures d'électricité ou liées à des redevances ou droits de passage sont désormais prises en charge par le délégataire Octogone Fibre. Perdurent encore des coûts de maintenance notamment liés aux opérateurs Alsatis, Ariane Network ou encore Xilan, dont les derniers émetteurs seront éteints dès l'arrivée de la fibre optique sur les territoires concernés.
- Le poste « charges de personnel » passe de 15 000 € à 70 000 € comme expliqué précédemment.
- Les charges financières, relatives aux intérêts d'emprunt pour les 3 emprunts contractés dans le cadre du projet de montée en débit ADSL, s'élèvent à 146 848,04 €.
- Le poste « charges exceptionnelles » supportent les frais relatifs à la politique d'acquisition et d'installation d'équipements de réception internet par satellite et par réseaux hertziens (aide aux particuliers).
- Le chapitre 042 est relatif aux amortissements de biens. Suite à la remise en affermage des biens au délégataire, tous les biens en lien avec la MeD et le 100 % fibre ne seront plus amortis par le syndicat.  
L'amortissement de biens ne concerne plus que de la Boucle Locale Radio et la publication d'un avis public à la concurrence pour un marché déclaré sans suite pour motif d'intérêt général.

## Evolution des BP recettes d'exploitation (budget annexe)

Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB2020/ BP 2019
74	Subvention d'exploitation	258 055,00	221 847,00	0,00	0,00	0,00 %
75	Autres produits de gestion courante	28 950,10	63 549,62	288 000,00	240 000,00	-16.70 %
77	Produits exceptionnels					
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>287 005,10</b>	<b>285 396,62</b>	<b>288 000,00</b>	<b>240 000,00</b>	<b>-16,70 %</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 186,00	73 669,80	14 989,00	14 989,00	0,00 %
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>22 186,00</b>	<b>73 669,80</b>	<b>14 989,00</b>	<b>14 989,00</b>	<b>0,00 %</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	1500,12	74 897,58	44 782,00	64 000,00	42,90 %
	<b>TOTAL</b>	<b>310 691,22</b>	<b>433 964,00</b>	<b>347 771,00</b>	<b>318 989,00</b>	<b>-8,30 %</b>

Les recettes d'exploitation se caractérisent par :

- Une redevance de contrôle versée par le délégataire et fixée à 240 000 € pour l'exercice
- Des recettes liées à des opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement des subventions d'investissement)
- Un résultat d'exploitation reporté proposé à 64 000 € sur les 93 171,20 € de résultat cumulé de la section d'exploitation en 2019.

Pour rappel, le résultat d'exploitation cumulé issu de l'exercice 2019, s'élève à 93 171,20 €.

Au vu des tableaux précédents, il sera proposé l'affectation du résultat suivante :

- 64 000 € au c/002 en recettes d'exploitation
- 29 171,20 € au c/1068 en recettes d'investissement

Cette répartition permet d'équilibrer sereinement la section d'investissement présenté ci-dessous.

L'entrée en vigueur de la DSP a par conséquent entraîné une redistribution des charges et recettes entre syndicat et délégataire, permettant au syndicat d'équilibrer la section d'exploitation du budget annexe à hauteur de 318 989 €, et ceci, sans demander de subvention exceptionnelle à ses membres (comme en 2019) et en dégageant également 29 171,20 € au c/1068 en recettes d'investissement pour équilibrer la section.

## Section d'investissement

Evolution des BP – dépenses d'investissement (budget annexe)						
Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB2020/ BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	259 800,00	267 685,15	20 000,00	12 450,00	-37,80 %
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 000,00	214 778,69	347 500,00	61,80 %
23	Immobilisations en cours	10 633 163,48	8 747 485,89	3 610 104,47	2 215 432,20	-38,60 %
16	Emprunt et dettes assimilées	381 413,00	590 150,00	605 609,00	637 961,76	5,30 %
27	Autres immob financières			3 026 000,00	7 008 761,89	131,60 %
020	Dépenses imprévues	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00 %
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>11 314 376,48</b>	<b>9 673 321,04</b>	<b>7 476 492,16</b>	<b>10 222 105,85</b>	<b>36,70 %</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 186,00	73 669,80	14 989,00	14 989,00	0,00 %
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>33 163,59</b>	<b>367 921,80</b>	<b>14 989,00</b>	<b>14 989,00</b>	<b>0,00 %</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	44 462,74				
	<b>TOTAL</b>	<b>11 392 002,81</b>	<b>10 041 242,84</b>	<b>7 491 481,16</b>	<b>10 237 094,85</b>	<b>36,60 %</b>

Il est proposé un équilibre de la section d'investissement à 10 237 094,85 € dont :

- 1 204 107,35 € de restes à réaliser
- 9 032 987,50 € de propositions nouvelles

Les restes à réaliser sont répartis de la façon suivante :

- 450 € HT pour régler les frais de publication de l'avenant n°1
- 34 603,26 € HT pour solder le marché passé avec Bouygues Energie Services pour la CCTC
- 231 576,66 € HT pour solder les marchés subséquents n° 5 et 6 passés avec l'AMO ON-X
- 405 092,21 € pour solder les engagements des marchés Orange liés à la MED
- 71 376,22 € pour régler des travaux de mutualisation avec le SDE et ENEDIS sur les communes de Lauzerte et Albias
- 461 009 € HT pour le paiement des subventions IPE (Investissement de Premier Etablissement) et de raccordements prévus initialement en décembre 2019

Concernant les 9 032 987,50 € de propositions nouvelles :

- 12 000 € sont proposés pour des frais d'étude ou de publication, liés notamment à la procédure de DSP.
- 347 500 € serviront à financer des immobilisations corporelles dont 332 500 € destinés au rachat de prises Ariane Network (à Montbartier), qui seront ensuite remises en affermage.
- 5 000 € sont réinscrits en prévision, en cas de régularisation nécessaire sur le Marché Bouygues de Castelsarrasin et Moissac
- 300 000 € sont également prévus en immobilisations pour de nouveaux marchés subséquents avec ON-X dans le cadre du suivi de la DSP
- 100 000 € sont prévus pour des dépenses liées à des mutualisations de travaux avec ENEDIS et le SDE
- 1 067 783,85 € sont inscrits pour les dernières factures du marché similaire Orange.
- 637 961,76 € de remboursement du capital pour le remboursement des 3 emprunts liés à la MED.

6 547 752,89 € de dépenses sont cette année budgétisés au c/2764. Cette somme correspond à la subvention d'investissement de premier établissement (IPE) et à la subvention de raccordement à verser au délégataire.

- Enfin, 14 989 € sont destinés à l'amortissement des subventions

Evolution des BP – recettes d'investissement (budget annexe)						
Chap.		BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	BP 2019+DM+ RAR n-1	OB 2020+ RAR n-1	Evo OB2020/ BP 2019
13	Subvention d'investissement reçues	1 131 196,00	1 209 639,41	3 935 455,08	6 293 632,39	59,90 %
10	Dotations, fonds divers et réserves			92 631,28	29 171,20	-68,50 %
16	Emprunts et dettes assimilées	10 171 000,00	2 500 000,00	2 200 000,00	0,00	-100,00%
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>11 302 196,00</b>	<b>3 721 639,41</b>	<b>6 228 086,36</b>	<b>6 322 803,59</b>	<b>1,52 %</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78 829,22	83 509,26	23 962,00	24 106,00	0,60 %
	<b>Total opérations d'ordre d'investissement</b>	<b>89 806,91</b>	<b>377 761,26</b>	<b>23 962,00</b>	<b>24 106,00</b>	<b>0,60 %</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		5 941 842,17	1 239 432,80	3 890 185,26	213,90 %
	<b>TOTAL</b>	<b>11 392 002,81</b>	<b>10 041 242,84</b>	<b>7 491 481,16</b>	<b>10 237 094,85</b>	<b>36,60 %</b>

Les recettes d'investissement sont composées de :

- 700 000 € de RAR correspondant au versement d'une partie de l'acompte de 15 % de la subvention votée par la Région Occitanie et prévue en 2019
- 9 537 094,85 € de propositions nouvelles

Ces propositions nouvelles sont divisées de la façon suivante :

- 5 593 632,39 € de subventions pour le programme 100 % FttH dont :
  - o 3 296 398 € de FSN (Etat - contrat de phase 2)
  - o 1 986 000 € de la Région Occitanie
  - o 236 963,18 € du département (subvention d'équilibre + 2 annuités des subventions des boucles locales optiques de la CC2R et de la CCTC)
  - o 74 271,21 € des autres membres
- 29 171,20 € d'excédent de fonctionnement capitalisé
- 24 106 € d'opérations d'ordre pour l'amortissement des biens
- 3 890 185,26 € de solde d'exécution de la section d'investissement reporté, issus du CA 2019

A noter :

Par rapport aux années précédentes, l'appel à participation des membres du syndicat a fortement baissé :

236 963,18 € pour le département en 2020 (contre 880 593,08 € en 2019, soit -73%)

74 271,21 € pour les EPCI et communes (contre 354 862 € en 2019, soit -79%)

Les montants de ces participations reposent sur plusieurs facteurs énumérés ci-dessous :

- 1) Contrairement à l'année dernière, les participations des co-financeurs (Etat, Région) et leurs échéanciers sont désormais connues (pour rappel 19,13 M€ de FSN et 9,94 M€ de subvention régionale). Ces participations permettent donc, au regard du coût global du projet MED/100% FTTH, de calculer la participation brute restante à la charge du syndicat, et donc de ses membres.
- 2) Le solde restant à charge de chaque membre (à compter de l'exercice 2020) doit être calculé en tenant compte des participations déjà versées depuis l'année 2017, année de la signature des contrats de montée en débit avec Orange.  
Pour rappel, ces participations ont été définies :
  - conformément aux règles mentionnées dans les statuts et dans la délibération n°04/2016-02 du 14 avril 2016 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, soit en fonction d'une répartition des coûts par composante technologique inhérentes aux investissements inscrits dans le budget annexe, garantissant la péréquation départementale entre les membres. A noter que jusqu'à l'attribution de la DSP qui garantit une couverture 100% Fibre du territoire, cette péréquation s'établissait par territoire au prorata du nombre de prises par composantes, et que l'objectif du programme fibre voté en 2016 s'établissait à 50% des prises de la zone d'intervention publique selon une répartition discutée avec les EPCI.
  - selon la règle 2/3 ; 1/3 pour les dépenses et recettes dites « mutualisées »
  - en fonction des dépenses ou recettes « propres » de chaque membre
- 3) Une fois le solde restant dû connu pour chaque membre, il s'agit de lisser ce dernier sur la durée de remboursement d'emprunt et sur le montant des échéances inhérentes à chacun, afin de pouvoir obtenir une participation constante dans le temps.

### III – Présentation des engagements pluriannuels :

La présentation pluriannuelle qui suit renseigne sur la tendance générale des participations qui seront sollicitées auprès des membres du syndicat.

#### Il est donc important de bien prendre en compte que ce scénario :

- repose uniquement sur le coût du programme d'aménagement numérique porté par TGN, soit les coûts du programme « MeD ADSL » et de la DSP « 100% Fibre », sans prendre en compte les autres dépenses d'investissement par ailleurs, ni les coûts des programmes d'investissements qui pourraient être décidés ultérieurement.
- est établi en fonction de subventions prévisionnelles de l'Etat et de la Région
- ne prend pas en compte les amortissements
- est établi sans prévision d'excédent ou de déficit budgétaire de la section d'investissement

**Plan de financement du programme d'aménagement numérique  
(« MeD ADSL » et « 100% Fibre »)**

<b>En M€</b>	<b>Scénario Officiel</b>		
<b>Charges SMO</b>	<b>36,33</b>		
MED	8,22		
Subvention IPE	17,10		
Subvention Raccordement	10,01		
Etudes	1,00		
<b>Financement DSP</b>	<b>36,33</b>	En M€	
Subvention FSN	19,13	<b>Participations versées sur 2017/2018/2019</b>	<b>Reste à charge</b>
Subvention Région	9,94		
<b>Participation brute SMO Années 1-10 20%</b>	<b>7,26</b>	2,939390	4,323040
<b>Participation brute CD</b>	<b>4,84</b>	<b>1,784690</b>	<b>3,056930</b>
<b>Participation brute EPCI/communes</b>	<b>2,42</b>	1,154700	1,266110
CCCPL	0,13	0,047870	0,086020
CCLTG	0,13	0,021450	0,111190
CC2R	0,25	0,192460	0,062160
CCPSQ	0,15	0,027570	0,121740
CCQC	0,28	0,098980	0,184490
CCQRGA	0,16	0,042740	0,120940
CCGSTG	0,47	0,200930	0,267710
CCQVA	0,27	0,112650	0,152890
CCTC	0,53	0,402440	0,126870
Reynies	0,01	0,003740	0,010070
Lacourt St Pierre	0,02	0,002370	0,013490
Escatalens	0,01	0,001500	0,008540

**Echéancier des participations des membres de Tarn-et-Garonne Numérique (en €) :**

Capital restant dû												Lacourt		
	CD 82	CCCPL	CCLTG	CC2R	CCPSQ	CCQC	CCQRGA	CCGSTG	CCQVA	CCTC	Reynies	St Pierre	Escatalens	
<b>Solde</b>	<b>3 056 930</b>	<b>86 020</b>	<b>111 190</b>	<b>62 160</b>	<b>121 740</b>	<b>184 490</b>	<b>120 940</b>	<b>267 710</b>	<b>152 890</b>	<b>126 870</b>	<b>10 070</b>	<b>13 490</b>	<b>8 540</b>	
<b>637 961,76</b>	<b>2020</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2021</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2022</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2023</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2024</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2025</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2026</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2027</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2028</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2029</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2030</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2031</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2032</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2033</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2034</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>637 961,76</b>	<b>2035</b>	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93
<b>540 903,02</b>	<b>2036</b>	152 040,46	4 278,54	5 530,31	3 091,47	6 055,00	9 175,82	6 014,92	13 314,70	7 604,20	6 309,89	500,98	671,15	424,72
<b>127 137,50</b>	<b>2037</b>	35 736,62	1 005,66	1 299,88	726,64	1 423,21	2 156,75	1 413,79	3 129,58	1 787,34	1 483,12	117,75	157,75	99,83

**A noter :**

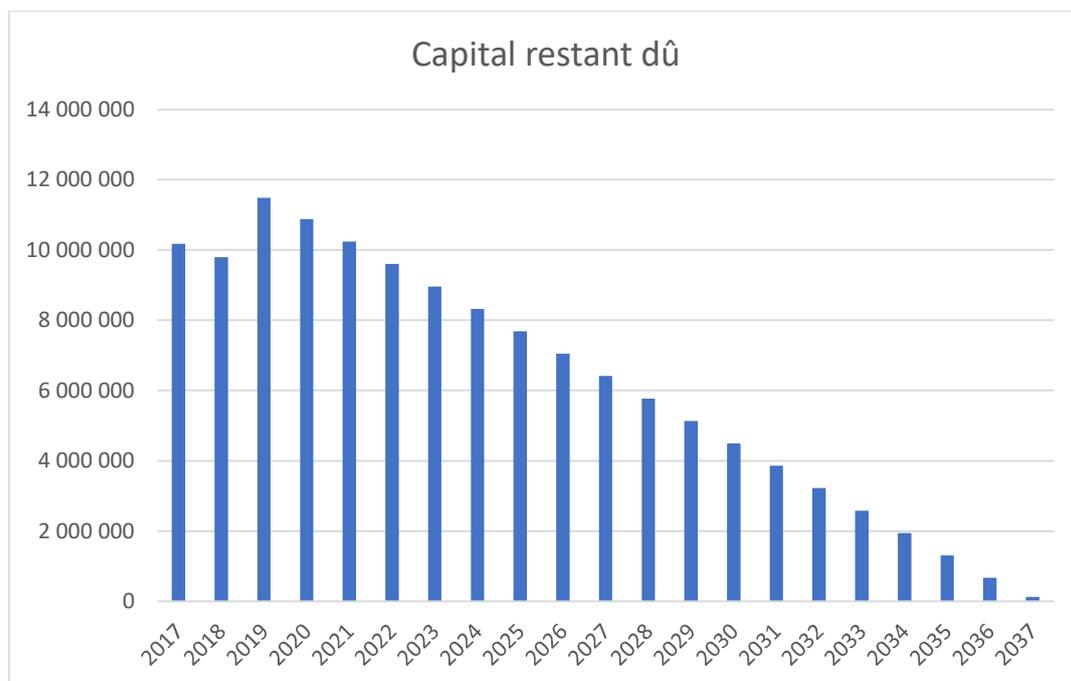
Dans le cas où les participations des membres seraient bien supérieures aux prévisions ci-dessus, du fait notamment d'un déficit d'investissement reporté ou de subventions étatiques et régionales plus faibles que celles escomptées, et venant grever le budget, le syndicat pourra, s'il le souhaite, aborder la question d'un nouvel emprunt afin de supporter les charges et ainsi ne pas trop impacter la participation des membres.

Au global, les participations des membres pour l'exercice 2020 se répartissent comme suit :

<b>Département</b>	Participation sur budget principal	236 889,00 €
	Participation investissement budget annexe	236 963,18 €
	<b>TOTAL</b>	<b>473 852,18 €</b>
<b>CCLTG</b>	Participation sur budget principal	6 497,00 €
	Participation investissement budget annexe	6 522,65 €
	<b>TOTAL</b>	<b>13 019,65 €</b>
<b>CC2R</b>	Participation sur budget principal	12 208,00 €
	Participation investissement budget annexe	3 646,20 €
	<b>TOTAL</b>	<b>15 854,20 €</b>
<b>CCTC</b>	Participation sur budget principal	26 565,00 €
	Participation investissement budget annexe	7 442,12 €
	<b>TOTAL</b>	<b>34 007,12 €</b>
<b>CCQRGA</b>	Participation sur budget principal	4 950,00 €
	Participation investissement budget annexe	7 094,22 €
	<b>TOTAL</b>	<b>12 044,22 €</b>
<b>CCQC</b>	Participation sur budget principal	13 157,00 €
	Participation investissement budget annexe	10 822,31 €
	<b>TOTAL</b>	<b>23 979,31 €</b>
<b>CCPSQ</b>	Participation sur budget principal	5 590,00 €
	Participation investissement budget annexe	7 141,50 €
	<b>TOTAL</b>	<b>12 731,50 €</b>
<b>CCGSTG</b>	Participation sur budget principal	26 211,00 €
	Participation investissement budget annexe	15 703,87 €
	<b>TOTAL</b>	<b>41 914,87 €</b>
<b>CCQVA</b>	Participation sur budget principal	14 096,00 €
	Participation investissement budget annexe	8 968,68 €
	<b>TOTAL</b>	<b>23 064,68 €</b>
<b>CCCPL</b>	Participation sur budget principal	7 146,00 €
	Participation investissement budget annexe	5 046,27 €
	<b>TOTAL</b>	<b>12 192,27 €</b>
<b>Commune de Reyniès</b>	Participation sur budget principal	562,00 €
	Participation investissement budget annexe	590,87 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 152,87 €</b>
<b>Commune de Lacourt St Pierre</b>	Participation sur budget principal	735,00 €
	Participation investissement budget annexe	791,58 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 526,58 €</b>
<b>Commune d'Escatalens</b>	Participation sur budget principal	726,00 €
	Participation investissement budget annexe	500,93 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 226,93 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>666 566,38 €</b>

## IV – Informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette et perspectives pour le projet de budget :

### Evolution de l'encours de la dette par année (en €)



Au 01/01/2020, l'encours de la dette du Syndicat pour le budget annexe s'établit à 10 875 428,68 euros. La dette du syndicat est composée de 3 emprunts :

- un emprunt souscrit auprès de la Banque Postale, d'un montant de 10 000 000 d'euros, afin de financer le projet de montée en débit ADSL.
- un emprunt complémentaire souscrit auprès de la Banque Postale, d'un montant de 170 000 euros afin de financer le projet de montée en débit ADSL

Ces deux emprunts ont été contractés fin 2016 pour 20 ans au taux fixe de 1,35%.

- Un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole d'un montant de 2 200 000 euros afin de financer la fin du programme de montée en débit ADSL, en lien notamment avec le marché similaire passé avec Orange en avril 2018. Cet emprunt a été contracté en novembre 2018, pour 17 ans et au taux fixe de 1,58 %.

### Recours à une ligne de trésorerie

Le DOB 2019 prévoyait le recours éventuel à une ligne de trésorerie (entre 2 et 2,5 M€) afin de pouvoir maintenir un fonds de roulement correct, notamment au regard des subventions d'IPE et de raccordements à verser au délégataire et de la régularité des subventions versées par l'Etat et la Région.

Cette ligne de trésorerie n'a pas été nécessaire en 2019, compte tenu d'un 1<sup>er</sup> versement rapide du FSN. Elle reste hypothétique pour l'année 2020.

## V – Etat des amortissements du Syndicat

### Budget Principal

#### Répartition de l'amortissement prévisionnel par année (en €)

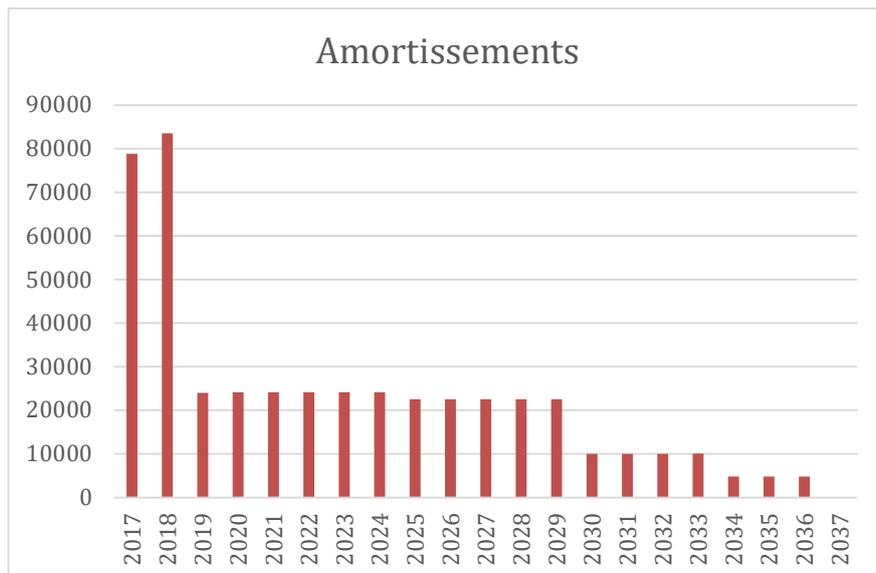


Les biens faisant l'objet d'un amortissement au budget principal sont essentiellement des logiciels, serveurs, PC, ou encore de la téléphonie.

Le tableau ci-dessus témoigne d'un échéancier à l'instant T, à savoir le 01/01/2020 et ne peut bien sûr pas prendre en compte les acquisitions futures.

### Budget Annexe

#### Répartition de l'amortissement prévisionnel par année (en €)



Considérant que dans le cadre de la DSP, le délégataire doit prendre en charge les investissements recouvrant notamment le gros entretien et le renouvellement des ouvrages après la mise en exploitation, permettant le maintien de la performance du réseau, les seuls amortissements de biens pris en charge par le syndicat correspondent aux boucles locales radio, et ce depuis l'exercice 2019.